

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1911)
Heft: 3

Artikel: La discipline à l'école et dans la famille
Autor: Tortillet, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-242905>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ecoutez parler l'histoire, celle de nos jours. Que fait la France au lendemain de ses désastres ? Elle réorganise son armée ? Non pas ! C'est l'école qui mobilise tous les efforts, toute l'intelligence et la volonté des législateurs. Plus près de nous encore, qui a vaincu le colosse moscovite, l'intrépide mais ignorant soldat russe ? Le petit nippon lettré. Que font la Bulgarie, la Roumanie, la Serbie au lendemain de leur délivrance du joug turc ? Elles envoient des délégués dans les écoles de France, d'Allemagne, de Suisse, pour en étudier l'organisation. Le premier cri du peuple qui s'affranchit, c'est : Donnez-nous des écoles ! Le premier souci des parents illettrés qui nous arrivent d'un peu partout, c'est de profiter des facilités qu'offrent nos pays à ceux qui veulent s'instruire. Tous ces gens-là se tromperaient donc dans leurs aspirations ? Je n'en crois rien ; ils vivent dans la réalité et non dans le rêve ; ils savent ce qu'il en coûte aux pays comme aux particuliers d'avoir peu ou pas d'écoles ; et, si imparfaites qu'elles soient, c'est encore le plus grand bienfait dont jouit un peuple, le plus beau cadeau que les gouvernants puissent lui faire.

Et, pour clore cette prise d'armes, je dirai ceci à tous ceux dont la carrière est d'instruire la jeunesse :

Aimons l'école ; soutenons-la de toutes nos forces ! Que par notre travail, notre conscience, un esprit de recherche dirigé vers tout ce qui peut la rendre meilleure, nous apportions une petite pierre à l'édifice vénérable ; une petite pierre neuve pour remplacer celle qui s'use. Mais ne faisons jamais cause commune avec les démolisseurs ! L'esprit critique n'est pas nécessairement l'esprit négateur.

(A suivre.)

E. WILLY.

3° La discipline à l'école et dans la famille par M. M. Tortillet.

La question de la discipline scolaire est à l'ordre du jour. Le Comité a pensé qu'il serait intéressant d'entendre la voix d'un pédagogue de France avant de discuter les conclusions du rapport que présentera notre collègue M. E. Duvillard dans une séance ultérieure.

M. M. *Tortillet*, de Ceyzériat (M. T. Laurin de la Revue de l'enseignement primaire) s'est mis à la disposition de la Société avec la meilleure grâce. Il donne lecture d'un substantiel mémoire dont voici un résumé :

L'heure est bien choisie d'examiner la question de la discipline : l'autorité traditionnelle est partout battue en brèche, on se plaint de l'indiscipline des fonctionnaires, des ouvriers, des domestiques. Dans la famille, l'autorité paternelle s'adoucit et se relâche. Tandis qu'à l'école on parle de grèves d'écoliers, de révoltes de potaches.

Des éducateurs déplorent le bon vieux temps avec le système de coercition à outrance, les verges et les pensums. Un retour au régime autoritaire, au lieu de trancher les difficultés, ne ferait que les accroître. A des mœurs nouvelles doit correspondre une discipline nouvelle.

Il faut, au contraire, pour le plus grand bien du peuple, se réjouir de la décomposition de l'autorité. On n'augmentera la valeur de l'individu qu'en lui assurant une plus large autonomie avec une responsabilité étendue. Dès l'enfance, il importe de faire l'apprentissage rationnel de la liberté et de la volonté personnelles.

Discipline intellectuelle. — Le système actuel de la discipline intellectuelle comprend des procédés très savamment ordonnés pour vaincre les préventions des écoliers pour l'étude qui comprennent une échelle de récompenses et de punitions. Il aboutit à établir une classification arbitraire des élèves en deux catégories, les bons et les mauvais. Cette classification est basée sur une connaissance insuffisante de l'enfance.

Pour établir un système rationnel de discipline intellectuelle, il faut d'abord étudier la nature générale de l'enfance et le caractère particulier de chaque élève. Durant l'enfance, les facultés sont en formation. On ne demande pas aux enfants un même effort physique qu'aux hommes faits, ni qu'ils s'intéressent à leurs préoccupations, mais on veut le plus souvent qu'ils soient astreints à des exercices intellectuels plus intenses.

L'activité de l'enfant se manifeste surtout sous la forme du jeu. « Chez l'enfant, dit M. le Dr E. Claparède, le jeu est le travail, est le bien, est le devoir, est l'idéal de vie. » L'ancien système s'efforçait de vaincre cette tendance déclarée mauvaise et d'imposer le travail.

Au lieu de nous ingénier à trouver des moyens pour forcer l'attention, nous essayons d'adapter l'étude au goût, à la nature et aux besoins de l'enfant.

Les exercices scolaires sont tout jeu dans la première période, avec les jardins scolaires; ils continuent ensuite

à s'adresser surtout aux sens dont ils poursuivent le développement.

Entre la vie, qui est pour l'enfant une série de jeux, et l'école, d'où on voudrait le proscrire, il faut un lien.

« L'enfant se développe naturellement, déclare M. Claparède, en passant par un certain nombre d'étapes qui se succèdent dans un ordre constant. Chaque étape correspond au développement de certaines fonctions ou aptitudes. Donc le jeu procure de la jouissance à l'enfant.

Le secret de la pédagogie consiste à se servir de ces aptitudes naturelles de l'enfant au lieu de le réprimander à l'occasion de celles qui lui font défaut. »

La grande aberration de l'école actuelle a été de vouloir aborder trop tôt l'enseignement de certaines connaissances qui ne correspondent pas au développement actuel de l'enfant.

Ces erreurs expliquent la nécessité de recourir à des moyens coercitifs artificiels pour stimuler le zèle des écoliers. La discipline, telle qu'elle est comprise, supplée au manque d'adaptation de l'enseignement au développement intellectuel, à l'insuffisante préparation, à l'inaptitude permanente ou occasionnelle de l'éducateur.

La matière enseignée doit intéresser l'enfant. Nous ne retenons bien que ce que nous avons appris avec plaisir. Les docteurs de la vieille école s'élèvent contre l'enseignement attrayant qui dispenserait, selon eux, les enfants de faire des efforts. C'est une fausse conception que celle qui prétend que l'école doit apprendre à l'élève à le fatiguer. Ce sont justement ces moyens qui détournent de l'étude le plus grand nombre des élèves et leur en donnent un dégoût qu'ils ne parviennent guère à surmonter plus tard.

Au lieu de vaincre la nature de l'enfant, nous utiliserons ses dispositions naturelles, son activité, sa curiosité, nous serons ses collaborateurs affectueux et bienveillants.

Discipline morale. — En principe, je ne serais pas loin de souscrire à l'opinion de Tolstoï, qui prétend que l'école n'a pas à intervenir dans l'éducation, qui est une pure affaire de famille. Mais cette opinion a l'inconvénient grave de ne pas tenir compte de la réalité, qui est celle-ci : dans la plupart des familles, l'éducation est nulle, la discipline médiocre, et le rôle de l'école va au contraire grandissant.

Pour établir une discipline rationnelle, il faut toujours s'en rapporter à l'opinion de Rousseau.

L'enfant est un être faible qui est dans la dépendance naturelle de l'homme et ne saurait lui imposer sa volonté.

Cette faiblesse même doit le préserver de la tyrannie possible de l'homme, qui n'a pas le droit de lui imposer arbitrairement sa volonté.

Le système familial actuel semble vouloir donner un rôle, une autorité que son état ne peut lui assurer. Cette discipline est non pas libérale, mais faible.

Pas de règles fixes; on passe d'une mansuétude excessive à une sévérité exagérée.

« La pire des fautes, dit Spencer, c'est l'inconséquence. Mieux vaudrait une forme barbare de gouvernement appliquée avec sûreté qu'une forme plus humaine appliquée avec indécision et légèreté. »

Rien d'aussi contraire à l'intérêt de l'enfant que des prohibitions continuelles, des multitudes d'ordres et de défenses. L'enfant, voyant partout des lisières, cherche à s'en affranchir.

Il est indispensable de respecter la nature de l'enfant, de ne pas lui imposer des tâches disproportionnées à ses forces, à ses moyens.

Il faut beaucoup d'esprit de suite et ne pas revenir aussitôt sur les ordres donnés.

Le libéralisme n'exclut pas la fermeté.

Les ordres donnés en nombre restreint doivent toujours être expliqués pour que la discipline semble être celle des conséquences naturelles.

Il faut laisser l'enfant aussi souvent que possible à la discipline de l'expérience.

L'école est placée dans des conditions médiocres pour son œuvre d'éducation : Ses enseignements rationnels sont combattus par l'éducation rudimentaire de la famille, la discipline très empirique à laquelle est soumis l'enfant au dehors, les mauvais exemples reçus.

De son côté, l'école est inapte à connaître par ses seuls moyens la nature de l'enfant, elle peut faire facilement fausse route.

L'établissement de rapports constants entre la famille et l'école est indispensable pour arriver à une connaissance plus précise du caractère de chaque écolier, pour que l'instituteur fasse l'éducation des parents qu'il est possible de poursuivre.

C'est une des questions les plus importantes de la résolution de laquelle dépend l'avenir de l'école.

Pour conclure il faut retenir cette simple vérité qui doit guider tout éducateur conscient et libre : « Il n'est pas sage de demander beaucoup aux enfants, ni d'en attendre beaucoup. »

M. *Joray* est heureux de voir M. Tortillet préconiser l'établissement de rapports toujours plus suivis entre la l'école. C'est, à son sens, le seul moyen de connaître réellement les efforts faits par les enfants.

M. *Claparède* félicite l'auteur d'avoir porté la question de la discipline sur son véritable terrain. Il faut placer l'enfant dans des conditions telles que toute désobéissance lui devienne impossible.

M^{lle} *Descœudres* pense qu'il est aisé d'obtenir une bonne discipline par des moyens très simples qui captivent toujours l'intérêt de l'enfant.

M. *Jules Dubois* constate que M. Tortillet voit la question de très haut. Le maître doit considérer que les enfants sont à *éduquer* et non à *corriger*. Il devra donc s'efforcer de rendre ses leçons intéressantes, ce qui ne veut pas dire amusantes; l'amusement n'étant, au fond, qu'un délassement, tandis que l'intérêt est, par lui-même, le meilleur moyen d'émulation. Mais cela n'est possible que dans les classes peu nombreuses.

M. *Vaucher*, prenant la parole au nom des parents, s'associe sans réserve aux vœux de M. Tortillet tendant à créer entre la famille et l'école des rapports toujours plus étroits et toujours plus suivis. C'est là l'élément principal, la base indispensable d'une discipline réelle et féconde.

M^{lle} *M. Métral* et M. *A. Dubois* sont d'accord et montrent qu'à Genève quelques pas ont été faits déjà dans cette direction.

M. *Tortillet* remercie toutes les personnes qui ont bien voulu prendre part à cette discussion. De l'un et de l'autre côté du Jura se posent les mêmes questions au sujet de l'éducation. Il constate qu'à Genève, comme dans son pays, les instituteurs s'efforcent activement de rendre l'école toujours plus digne de la considération générale. Des séances comme celle de ce jour sont un encouragement et un réconfort.

M. *le Président*, résumant la discussion, dit que le rap-

port qui sera présenté dans la prochaine séance devra s'inspirer des idées énoncées dans cet échange de vues. C'est dans les relations entre l'école et la famille, dans une meilleure préparation du personnel enseignant, dans la connaissance toujours plus parfaite de la nature de l'enfant qu'on trouvera la solution du problème de la discipline. Il fait l'éloge, en particulier, de M. Tortillet dont les idées neuves et originales ont élevé la discussion à un niveau qui honore la Société pédagogique. Il espère, enfin, que des réunions telles que celle-ci, où de cordiales relations entre instituteurs de pays voisins et entre instituteurs et pères de famille se sont établies, se renouvelleront et seront fécondes en heureux résultats.

4° Nomination de la Commission de soirée.

A l'unanimité, l'assemblée renvoie au Comité la constitution de cette commission.

5° Propositions individuelles.

Aucune.

Séance levée à 6 heures.

Le bulletinier : L^s DURAND.
